

# Le métier d'enseignant : une vocation ?

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

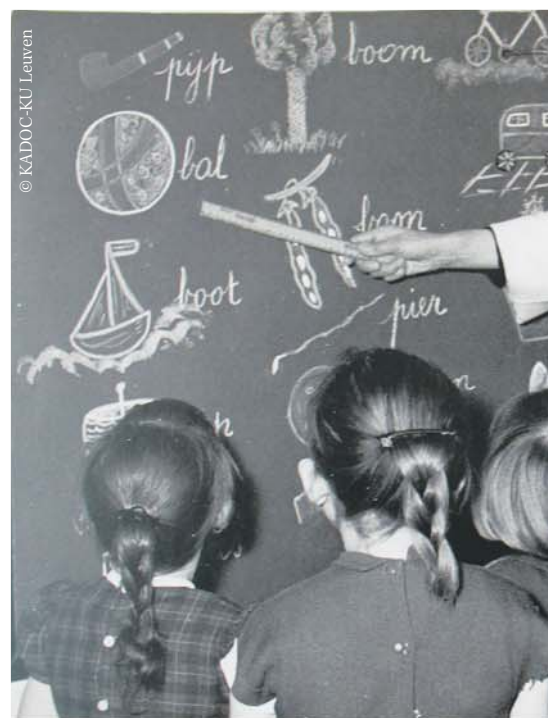
Quand il est question de métiers qui, d'une manière générale, sont du domaine de « l'humain », on évoque souvent le fait qu'il s'agit avant tout d'une vocation. Qu'en est-il de l'enseignement ? À partir de quel moment la vocation fait-elle place à la professionnalisation ? Au fil du temps, l'une des deux l'a-t-elle emporté sur l'autre ? Qui ont été et qui sont aujourd'hui les enseignants des écoles catholiques ? Un chapitre entier leur est consacré, par **Paul JANSSENSWILLEN** et **Lies VAN ROMPAEY**, dans le livre *L'enseignement catholique en Belgique*<sup>1</sup>, qui vient de sortir. Nous entamons ici le premier volet d'une série qui déclinera des thématiques traitées dans cet important ouvrage, désormais disponible en librairie.

« L'enseignement n'existe que par ses enseignants. C'est une vérité de tous les temps, expliquent les auteurs. L'enseignant joue un rôle-clé dans la formation des générations futures. Il est un des responsables principaux de la qualité de la formation offerte à travers l'enseignement et l'éducation. Dans le réseau scolaire catholique, cette formation est orientée depuis toujours vers un projet spécifique et holistique. Autrefois, l'ensemble de l'enseignement y était placé sous le signe de l'éducation religieuse et morale. Mues par une vocation missionnaire, les autorités religieuses attendent alors que tous les membres du personnel enseignant – tant laïcs qu'ecclésiastiques – en soient les véhicules et les témoins. L'enseignant est décrit comme un expert en éducation catholique. Il est un exemple, un apôtre. »

## Composante sociale

« Pendant longtemps, poursuivent P. JANSSENSWILLEN et L. VAN ROMPAEY, toute notre société a cultivé l'idée que l'enseignement avait avant tout une fonction

formatrice et même moralisatrice. Les choses ont changé au cours du siècle passé et surtout à partir des années 1960. L'enseignement est devenu progressivement synonyme d'« instruction » et d'« acquisition de connaissances ». L'idéologie de l'économie de marché a vu dans l'enseignement un vecteur d'ascension sociale. L'école est restée le lieu par excellence où les enfants sont transformés en jeunes adultes, prêts à contribuer à la société, mais la composante religieuse et/ou moralisatrice de l'enseignement a progressivement perdu de l'importance. L'enseignement catholique a lui aussi évolué. Sans disparaître, son projet pédagogique s'est modifié. La soumission et l'obéissance à la hiérarchie du personnel ont été remises en question. La relation de dépendance a dû faire place à un rapport de coopération. Au lieu d'être un apôtre, un gardien des vertus et des valeurs traditionnelles, l'enseignant est devenu un guide et un accompagnateur du processus d'apprentissage et d'éducation. Bref, un collaborateur diplômé dans un enseignement axé sur la formation. »<sup>2</sup> ■



## Extrait

**Dans les années 50, comme en atteste ce passage, on attend surtout d'un enseignant catholique qu'il témoigne, dans sa vie quotidienne, d'un comportement moral élevé :**



*« Le projet éducatif de l'enseignement catholique reposant en priorité sur le titulaire de classe, on nomme davantage d'enseignants « de classe » que d'enseignants « de matières », ce qui favorise l'intégration de ces dernières et exige moins de personnel. Les laïcs peuvent être engagés soit comme enseignants de matières générales, soit comme spécialistes, par exemple pour les cours de dessin, de gymnastique ou de musique. Les attentes nourries vis-à-vis d'eux se greffent sur celles qui concernent les religieux. Ils doivent témoigner dans leur vie de tous les jours d'un comportement moral élevé. Ils sont censés surveiller les élèves pendant la messe les dimanches et jours de fête, et assister aux retraites organisées pour eux. Dans certains collèges, ils sont obligés de loger sur place et sont pratiquement soumis aux mêmes règles que la communauté religieuse. L'engagement dans des activités parascolaires est considéré pour les non-religieux comme allant de soi.*

*Par ailleurs, il n'est pas incongru que les enseignants laïcs ne soient pas toujours sur le même pied que les ecclésiastiques. « Nous avons une vocation, vous avez une profession », déclare un Père à son collègue laïc. Dans certains collèges, les laïcs ne peuvent pas s'asseoir à la même table que les ecclésiastiques. (...) Dans certaines écoles, les enseignants laïcs sont engagés à titre provisoire et ne peuvent pas faire valoir de droit de priorité sur les ecclésiastiques, même s'ils ont plus d'ancienneté. Dans le choix des titulaires de classe, les religieux sont préférés aux laïcs. Ces derniers doivent se montrer prudents, dignes et réservés. Ils ne sont pas autorisés à fréquenter les cafés et les établissements publics, ni à prendre part à des « réunions politiques ou d'amusement » sans la permission du directeur.*

*Les premiers laïcs de sexe masculin qui donnent cours dans les écoles catholiques pour filles sont, semble-t-il, traités avec une grande prévenance. Les professeurs de l'école normale de Tielt disposent de leur propre salle à manger où on leur sert leur gouter séparément. Dans certaines écoles, ils ne peuvent pas donner cours seuls à une classe de filles pendant un certain temps, si bien qu'une collègue féminine (souvent une religieuse) est sommée d'être présente. »<sup>3</sup>*

### Un métier en perpétuel changement

Les auteurs analysent dans le livre quelques tendances lourdes qui peuvent être dégagées dans l'évolution historique du métier d'enseignant. La déconfessionnalisation croissante et le démantèlement des structures hiérarchiques sont abordés dans la première partie, en distinguant le profil du directeur de celui du personnel enseignant (recrutement, statut, description de la tâche et rémunération).

La tendance à une forte professionnalisation est envisagée dans une deuxième partie, où il est question de la formation des enseignants et des directeurs ou gestionnaires d'écoles.

La position de la femme dans l'enseignement et la féminisation progressive du métier – une évolution considérée comme un problème par certaines composantes de la société – constituent le thème de la troisième partie.

Quant à la quatrième partie, elle est consacrée à l'engagement social durable des enseignants.

1. *L'enseignement catholique en Belgique. Des identités en évolution (19<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècles)*, Jan DE MAEYER et Paul WYNANTS éd., Éditions Averbode/Érasme, 2016

2. *Ibidem*, pp. 383-384

3. *Ibidem*, p. 394